

# **D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 / AONO/PU/CAY 5/CIPM/DU 17/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUSSO**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet les Travaux de Réhabilitation de l'Ecole Publique de NGOUSSO. Lesdits travaux sont constitués d'un lot unique dont le montant prévisionnel est de VINGT CINQ MILLIONS CINQ (25 000 000) F CFA.

## **2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

Les travaux préparatoires;

Les travaux de peinture ;

## **3. Coût prévisionnel**

le montant prévisionnel est de VINGT CINQ MILLIONS CINQ (25 000 000) F CFA.

## **4. Délai de livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux est de Trois (03) mois, dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## **5. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des

travaux de Génie Civil.

## **6. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget de la CAY5 Exercice 2020 (crédit transféré du MINEDUB), imputation 54 15 197 01 641190 2222 426.

## **7. Consultation du dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, au secrétariat général, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 35 000 (Trente-cinq mille francs CFA) payable à la Recette Municipale de Yaoundé 5.

## **8. Acquisition du dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au sein de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, au secrétariat général, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 35 000 (Trente-cinq mille francs CFA) payable à la Recette Municipale de Yaoundé 5.

## **9. Remise des offres**

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et remis en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels devra être déposée, sur pli fermé, à la Mairie

de Yaoundé 5 au plus tard le 15 MAI 2020 à 14 heures précises et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 002 / AONO/PU/CAY 5/CIPM/DU 17/04/2020  
EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE  
NGOUSSO

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

## **10. Cautionnement provisoire**

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de 500 000 FCA (Cinq cent mille) FCFA. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

### **11. Ouverture des plis**

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Yaoundé 5 procèdera à l'ouverture des plis en un (1) temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister (à raison d'un (01) représentant par soumissionnaire), le 15 MAI 2020 à 15 heures précises dans la Salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

### **12. Critères d'évaluation**

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés, les plis déclarés recevables sont confiés à une Sous-Commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de sélectionner les offres administratives conformes et techniques aptes dont les montants corrigés permettront de retenir l'Offre la moins-disante.

#### **1) Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et de rejeter les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

a) Critères éliminatoires portant sur l'offre Administrative  
Absence ou non-conformité d'une pièce selon la liste donnée à

l'article 13 du RGA0 ; Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ; Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées.

b) Critères éliminatoires portant sur l'Offre Technique  
Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Dossier technique incomplet ;

c) Critères éliminatoires portant sur l'Offre Financière  
Omission d'un prix quantifié dans l'Offre.

Sous Détail des Prix ne justifiant pas le montant de l'Offre.

d) Critère éliminatoire sur la notation

Le non-respect d'au moins trente (30) critères de qualification sur trente-neuf (39) entraîne l'élimination de l'Offre.

## **2) principaux critères essentiels**

Les critères d'évaluation techniques des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

a) L'attestation de visite des lieux : 05 critères

b) Personnel : 11 critères

c) Matériel : 08 critères

d) Références : 05 critères

Méthodologie : 10 critères

## **13. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres, délai au cours duquel l'Autorité contractante avisera de son choix les entreprises retenues.

## **14. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé 5.

Toute tentative de corruption et fait de mauvaises pratiques devront être signalés par écrit ou message téléphonique au Ministre Délégué à la présidence de la République, Chargé des

Marchés publics, avec copie au Président de la CONAC et au Maire de Yaoundé 5 B.P : 20 208 Yaoundé.

YAOUNDE le 17 Avril 2020

Le MAIRE

BALA Augustin

[Télécharger le DAO](#)